

Où... Quand... Comment... obtenir des informations sur votre pension ?



Nos experts pensions partout en Belgique

Le Service Pensions dispose d'un réseau de **plus de 200 Pointpensions** organisés de manière périodique dans près d'une commune sur 2 et de manière régulière dans nos 15 bureaux régionaux. Les **Pointpensions** vous donnent l'occasion d'entrer facilement en contact avec le **Service Pensions**.

Saviez-vous que vous n'êtes pas toujours contraint de vous déplacer dans nos bureaux régionaux ? Des **Pointpensions** sont aussi organisés non loin de chez vous, dans les petites villes et villages de votre région.

Dans chaque **Pointpension**, nos collaborateurs spécialement formés et cumulant des années d'expérience vous attendent.



Toute personne désirant obtenir des informations – générales ou spécifiques – sur sa **pension de fonctionnaire** ou de **salarié** peut nous rendre visite.

 Certains jours, un expert de l'**INASTI** est aussi présent pour répondre aux questions sur les **pensions d'indépendants**.

Comment contacter le Service Pensions sans vous déplacer ?

Saviez-vous que vous pouvez trouver de nombreuses informations générales sur notre site www.servicepensions.fgov.be ?



Vous pouvez également gérer votre dossier de pension en ligne sur www.mypension.be.



Téléphonez gratuitement depuis la Belgique au **numéro spécial Pension 1765**

(numéro payant depuis l'étranger : +32 78 15 1765). Ce numéro est accessible tous les jours ouvrables de 9.00 h à 12.00 h et de 13.00 h à 17.00 h (sauf le vendredi, jusqu'à 16.00 h).



Écrivez-nous

Service fédéral des Pensions
Tour du Midi – 1060 Bruxelles



Envoyez-nous un e-mail à l'adresse : info.fr@servicepensions.fgov.be.

Lors de tout contact, veuillez communiquer votre numéro national mentionné au verso de votre carte d'identité ou votre numéro de pension de retraite.

Editeur responsable : Sarah Scaillet – Administratrice générale

Restez connecté(e)...

Service Pensions

@servicepensions

Service fédéral des Pensions



Trouvez le Pointpension qui correspond à vos besoins !

Les **Pointpensions** pour les **salariés** et pour les **fonctionnaires** ne sont pas toujours organisés au même endroit et au même moment. C'est pourquoi vous devez toujours vérifier où et quand sont présents les experts de votre régime de pension soit **sur notre site internet**, soit sur les listes mises à votre disposition dans nos bureaux régionaux.

Vous souhaitez prendre un rendez-vous dans un de nos Pointpensions ?
La plupart de nos bureaux régionaux vous accueillent sur rendez-vous. Pour plus d'informations, consultez notre site internet ou renseignez-vous auprès de nos collaborateurs.

